



Olivette noire N



Nom de la variété en France

Olivette noire

Origine

Cette variété de raisin de table est d'origine naturelle.

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, l'Olivette noire est officiellement inscrite au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A. Cette variété est également inscrite au catalogue du Portugal.

Utilisation

Variété de raisin de table.

Evolution des surfaces cultivées en France

	1958	1968	1979	2000	2008	2018
ha	758	488	225	22	13	5.5

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une faible densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles jaunes à plages bronzées,
- aux feuilles adultes orbiculaires, entières ou à cinq lobes, avec des sinus latéraux peu profonds, un sinus pétiolaire peu ouvert ou fermé, à fond en U, des dents petites mais longues par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes, une pigmentation des nervures nulle, un limbe finement bullé, tourmenté, et à la face inférieure, une densité nulle des poils dressés et des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme elliptique longue.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	229	233	182	188	252	238	245	251
Allèle 2	135	232	239	191	204	258	254	247	271

Phénologie

Epoque de débourrement : 8 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 4ème époque, 6 semaines et demie après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

L'Olivette noire est une variété très tardive, de vigueur moyenne, à port horizontal. Elle doit être palissée et conduite en taille longue.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

L'Olivette noire est très peu sensible à la pourriture grise.

Potentialités technologiques

Les grappes sont moyennes à grosses et de compacité moyenne. Les baies sont grosses à très grosses, avec une pellicule épaisse et une pulpe croquante à saveur simple.

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé d'Olivette noire porte le numéro 1138.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Montpellier SupAgro, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication		Taille de baies	Sensibilité au Botrytis	Intensité aromatique	Aptitudes oenologiques
1138	Vaucluse 2009	IFV				

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)